



CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/BSWG/6/6
19 novembre 1998

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL À COMPOSITION
NON LIMITÉE SUR LA PRÉVENTION
DES RISQUES BIOTECHNOLOGIQUES

Sixième réunion

Cartagena, 14-19 février 1999

Note du Secrétariat

RAPPORT DE LA RÉUNION DU BUREAU ÉLARGI DU GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL À COMPOSITION NON LIMITÉE SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES BIOTECHNOLOGIQUES Montréal 21- 22 octobre 1998

1. Le Bureau élargi était composé du Bureau et des coprésidents des Sous-groupes de travail et des groupes d'contact, d'observateurs du pays hôte à la 6^e réunion (Colombie) et d'un représentant du Bureau de la Conférence des Parties (Brésil). Les représentants dont la liste suit ont assisté à la réunion:

M. Veit Koester (Danemark) (Président), M. Diego Malpede (Argentine), Mme. Jimena Nieto (Colombie), Prof. Ervin Balázs (Hongrie), S.E. Mme. Lynn P. Holowesko (Bahamas), M. Tewolde Berhan Gebre Egziagher (Éthiopie), M. R.H. Khwaja (Inde) , M. Mohamed Mahmoud Ould El Gaouth (Mauritanie), M. Alexander Golikov (Fédération de Russie), M. Darryl Dunn (Nouvelles -Zélande), M. Eric Schoonejans (France), M. John Herity (Canada), Mme. Sandra Wint (Jamaïque), M. P.J. Van der Meer (Pays-Bas), M. Gert Willems (Afrique du Sud), Mme. Katharina Kummer (Suisse), S.E. M. John W. Ashe (Antigua-et- Barbuda) & Mme. Maria Felicina Ortigao de Sampaio (Brésil).

1.1 La réunion a été convoquée dans le but de faciliter l'organisation des travaux de la 6^e réunion du Group de travail, ainsi que des travaux liés à la Réunion extraordinaire de la Conférence des Parties qui va suivre à Cartagena ,Colombie, en février 1999.

1.2 La réunion a débuté par la présentation d'un rapport du Secrétariat sur les préparatifs de la 6^e réunion du BSWG, et plus particulièrement sur une visite des lieux en Colombie.

1.3 Les coprésidents des groupes CG1 et SWG1 ont rendu compte des entretiens informels qu'ils ont eus avec des représentants d'ONG et de l'industrie, au cours desquels ces représentants leur ont présenté des informations contextuelles et leurs points de vue sur des questions débattues au sein des groupes CG1 et SWG1.

Structure et organisation des réunions

2. Compte tenu de la lourde charge de travail imposée aux délégations chargées de mettre la touche finale au projet de protocole, le Bureau élargi est arrivé à plusieurs conclusions concernant la structure provisoire de la réunion.

2.1 Le Bureau a examiné une proposition visant à prolonger la réunion pour permettre des consultations régionales et interrégionales destinées à faire avancer les négociations. Le Bureau est convenu que la réunion pourrait être prolongé officiellement afin d'inclure les samedi et dimanche 13 et 14 février et, si la demande en est faite, le vendredi 12 février. Ces journées supplémentaires seraient consacrées à des séances ordinaires afin de faire progresser les négociations de la 6^e réunion du BSWG.

2.2 Il est convenu que le Groupe de travail commencerait ses travaux le dimanche après-midi (12 février) par une séance plénière, suivie par les sous-groupes de travail, avec la possibilité d'une réunion du Groupe de G77 et de la Chine avec services d'interprétation. La structure provisoire de la réunion du Groupe de travail est présentée ci-joint.

2.3 Le Secrétariat est convenu de faciliter ces consultations interrégionales en remplissant le rôle de centre d'échange pour les demandes de consultations et en fournissant les services d'un cadre supérieur pour chacun des régions durant les consultations. Les consultations ne bénéficieront pas de services d'interprétation ou autre type d'assistance, sinon de salles de réunion.

Facilitation des négociations

3. Ayant examiné les résultats de la 5^e réunion du BSWG, le Bureau est convenu qu'un grand nombre des points de négociation semblaient être communs à des groupes d'articles, et que de nombreux articles pouvaient et devraient être considérés en groupes ou en «grappes».

3.1 Le Bureau était d'avis que l'identification des «grappes» d'articles serait un moyen approprié de faciliter les travaux de la réunion. Il était favorable à l'idée ces «grappes d'articles» pourraient former la base des débats dans les consultations régionales et interrégionales. Il a recommandé qu'une note du Président soit rédigée sur les «grappes», pour soumission à la réunion.

3.2 En outre, le Bureau est convenu qu'il faudrait organiser les travaux de façon à éviter que les articles soient étudiés à la fois par les deux groupes de travail, pour lesquels il a recommandé une liaison étroite afin d'assurer un examen approprié des articles qui se recoupent.

4. Ayant analysé plus en détail les résultats de la 5^e réunion du BSWG, le Bureau a recommandé que 1 Secrétariat prépare, aux fins de soumission à la réunion, un texte annoté où seront identifiés les incohérences, les erreurs d'ordre rédactionnel et les répétitions, et qui contiendrait un tableau général du protocole et du texte entre crochets, mais qui ne ferait pas l'analyse des conséquences du choix de texte.

5. À l'issue de son examen des travaux du Groupe de contact 1 sur les définitions et les annexes, le Bureau est convenu que dans le cas où le libellé des définitions ne pourraient être terminé à temps, le Groupe de travail poursuivrait les travaux sur la base des «définitions fonctionnelles».

6. De même, la question critique des annexes a été abordée et le Bureau a proposé qu'une première entente soit conclue sur le nombre et la teneur des annexes au Protocole. Il a conclu qu'à ce stade, il faudrait limiter au maximum le nombre d'annexes.

Mandat des Groupes de travail et des Groupes de contact

7. Le Bureau s'est penché sur l'organisation des travaux et sur les mandats des groupes, et il est convenu d'y apporter aucun changement. Un groupe de rédaction juridique devrait être constitué sous l'autorité du président au plus tard avant mardi. Le groupe en question serait un groupe non négociateur placé sous la présidence d'un des membres du Bureau, S.E. Mme. Lynn P. Holowesko (Bahamas). La composition du groupe ne sera pas limitée, mais sa composition de base comporterait deux membres proposés par chacune des régions. Le groupe de rédaction juridique assumerait en même temps les fonctions d'un groupe linguistique.

8. Le Bureau a recommandé que les groupes régionaux s'entendent sur les candidatures à proposer pour 1 groupe de rédaction juridique durant les réunions régionales de consultation, et ces candidatures soient communiquées au Président en temps utile pour la séance plénière du dimanche.

Acte final et décisions de la Conférence

9. Le Bureau est convenu que le Secrétariat rédigera des projets de décisions pour la Conférence extraordinaire des Parties, ainsi qu'un projet d'Acte final, et que ces projets de décisions seront examinés à la 6^e réunion sur la base des consultations informelles menées par les membres du Bureau suivants : MM. Darryl Dunn (Nouvelle-Zélande) et Mohamed Mahmoud Ould el Gaouth (Mauritanie). Les participants à la 6^e réunion devraient se préparer à examiner les décisions éventuelles dont le Groupe de travail pourrait recommander l'annexion à l'Acte final.

10. Structure proposée pour la 6^e réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur la prévention des risques biotechnologiques: Cartagena, Colombie, février 1999.

	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
Vendredi 12 Février		Consultations régionales et interrégionales	
Samedi 13 Février		Consultations régionales et interrégionales	
Dimanche 14 Février	-	Séance plénière d'ouverture	SWG/CG**
Lundi 15 Février	SWG/CG	SWG/CG	SWG/CG
Mardi 16 Février	SWG/CG	SWG/CG	Plénière
Mercredi 17 Février	SWG/CG	SWG/CG	SWG/CG
Jeudi 18 Février	SWG/CG	SWG/CG	Plénière
Vendredi 19 Février	SWG/CG	SWG/CG	Plénière

* Si un groupe régional en fait la demande

** SWG : Sous-groupes de travail

CG : Groupes de contact

Des mini-sessions plénières pourraient être convoquées s'il y a lieu.
